



Saint-Maurice, 3 avril 2006

Membres de l'ADEREST

## Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 30 mars 2006

Présents : 35

Ordre du jour :

1. Vote de renouvellement de deux postes au conseil d'administration
2. Demandes d'adhésion
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Divers

### 1. Vote de renouvellement d'un poste au conseil d'administration

Pour les élections 2006, il y avait deux postes à pourvoir : un poste spécifique pour un universitaire en médecine du travail et un poste non spécifique.

Les sortants en 2006 étaient :

Poste de Dominique Beaumont (rééligible en 2006),  
Poste de Christophe Paris (rééligible en 2006).

Pour le poste spécifique d'universitaire en médecine du travail, Dr Ariane Leroyer, MCU-PH à l'Université Lille 2 / CHRU Lille a proposé sa candidature.

Pour le poste non spécifique, Dr Dominique Beaumont a proposé sa candidature.

Résultats du vote :

87 votants sur 170 adhérents

87 votes exprimés pour les deux postes

Elus

Ariane Leroyer : 86 voix

Dominique Beaumont : 84 voix

Les postes d'A Leroyer de D Beaumont sont pourvus jusqu'en 2010. A Leroyer sera rééligible à cette date. D Beaumont n'est en revanche pas rééligible à cette date comme c'est son 2<sup>ème</sup> mandat.

## 2. Demandes d'adhésion

Depuis la dernière Assemblée Générale du 21 octobre 2005, l'association a accueilli 7 nouveaux membres :

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion	Parrains	Parrains
Bannaceur BENALI	Médecin du travail	CHU Ibn ROCHD (Maroc)	Déc 2005	A Bergeret	Y Iwatsubo
Patrice REUNGOAT	Enseignant-chercheur	Université Bordeaux2	déc2005	P Brochard	Y Iwatsubo
Gaëlle SANTIN	Statisticienne	DST/InVS	Déc 2005	C Buisson	Y Iwatsubo
Céline RIBET	Epidémiologiste	INSERM-CNAMTS U687	février 2006	A Leclerc	M Goldberg
Imed GARGOURI	Médecin du travail	Faculté de Médecine de Sfax Tunisie	Mars 2006	A Leroyer	C Nisse
Irina CANU	Epidémiologiste	IRSN	Mars 2006	D Laurier	Y Iwatsubo
Sandrine PLOUVIER	Epidémiologiste Médecin du travail	CEREST	Mars 2006	A Leroyer	A Leclerc

## 3. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le Président, François Becker:

La Lettre de l'ADEREST n° 12 vient de paraître. Elle est consacrée aux présentations de la journée thématique « temps, travail et santé » qui s'est tenue à Villejuif le 21 octobre 2005 avec les textes des orateurs et une synthèse.

Le changement du siège social de l'ADEREST est en cours. C'est l'INSERM U 687 qui accueille notre association.

La première journée du colloque de Lille a montré la qualité des communications. Un bilan sera fait lors de l'AG 2007.

Mais il y a eu peu de propositions de communication par des médecins du travail de terrain.

Le débat s'engage autour de plusieurs thèmes

- évolution à la baisse de la participation des médecins du travail à l'épidémiologie
- évolution des besoins en épidémiologie des médecins du travail de terrain
- attente des médecins du travail des colloques de l'ADEREST
- rôle de l'ADEREST pour le développement de l'épidémiologie en santé au travail.



Le manque d'intérêt des médecins du travail à la pratique de l'épidémiologie est suspecté devant la diminution de propositions de communications à l'ADEREST et la diminution du nombre de cotisations payés en 2005 comparé à 2004 (76 contre 90).

M Goldberg et E Imbernon pensent que ce n'est pas forcément un constat d'échec.

M Goldberg informe que s'il y a eu peu de propositions de communications au colloque de l'ADEREST par les médecins du travail de terrain, plusieurs propositions de communication ont été adressées par l'ACMS pour le colloque de l'ADELFF sur les inégalités sociales de santé qui aura lieu à Dijon du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2006.

E Imbernon informe que les études épidémiologiques réalisées avec les médecins du travail ont évolué. Beaucoup de médecins s'intègrent dans des réseaux larges ayant pour but de mener des études épidémiologiques ou des programmes de surveillance. Ces réseaux sont nécessairement pilotés par des épidémiologistes spécialistes des risques professionnels. Les communications sont faites surtout par des membres du comité de pilotage. Ce qui est important actuellement pour le médecin du travail serait de s'approprier des résultats issus de ces programmes. La présentation de F Jabot sur les TMS en est un exemple.

Les médecins du travail présents ont exprimé leurs opinions.

C Buisset souligne l'importance de compétences au niveau local pour mener des études épidémiologiques pour une entreprise donnée. Actuellement les ressources locales sont limitées.

A Touranchet souligne le fait que les missions des médecins du travail ont beaucoup évolué depuis 1999. Actuellement, ils sont surchargés et ont peu de temps à consacrer à des études épidémiologiques ni à la préparation des présentations à des colloques.

Plusieurs médecins présents ont insisté sur le fait que les besoins de médecins du travail ont évolué. Ils ne viennent plus au colloque avec les mêmes attentes qu'auparavant. Il y a eu beaucoup de présentations de résultats analytiques, donc de production de connaissances au cours de la 1<sup>re</sup> journée. Le colloque reste un lieu d'échange. Mais ils souhaiteraient voir des résultats qui peuvent servir plus facilement à la prévention et apprendre à utiliser les résultats quantifiés.

L Boitel souligne le fait que le médecin du travail ayant en charge des petites entreprises sont tenus d'accompagner les salariés et les employeurs dans la gestion des risques.

D Chouanière fait remarquer que l'ADEREST contribue à la production de connaissances par les colloques mais l'association doit avoir un rôle dans l'accompagnement du médecin du travail pour les « constats collectifs » ou études épidémiologiques descriptives et doit inciter les préventeurs à développer des études d'évaluation des mesures de prévention mises en place. Dans ce domaine, il faut remarquer qu'il y a eu peu d'études d'évaluations proposées au colloque. Or, il y a des domaines où la connaissance des facteurs de risque est très étayée.

A Leclerc pense également qu'il y a maintenant suffisamment de connaissances pour mener des études d'intervention.



Les grandes orientations actuelles sont donc des programmes de surveillance épidémiologique à large échelle avec des réseaux de médecins du travail. Dans l'avenir proche, le développement des études d'évaluation des actions de prévention est souhaité.

L'un des rôles de l'ADEREST est la diffusion d'information. Pour cela le site INTERNET pourra jouer un rôle important.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### 4. Rapport financier

Le rapport financier est présenté par Dominique Beaumont, trésorière de l'ADEREST:

Rapport financier lors de l'AG du 21 octobre 2005

Solde compte courant au 29 2005	<b>818,65 €</b>
Solde compte épargne au 29 2005	<b>11219,01 €</b>

Depuis le 21 octobre 2005

dépense	1137,57 € (réunions CA+CS)
recette	430 € (cotisations)

Après transfert de 2000 € du compte épargne au compte courant, le compte de l'ADEREST au 30 mars 2006 est :

Solde compte courant au 30 03 2006	<b>2111,08€</b>
Solde compte épargne au 30 03 2006	<b>9443,39€</b>

D Beaumont fait remarquer qu'il y avait eu 90 cotisations en 2004 et seulement 76 en 2005.

D Beaumont et D Chouanière ont fait un gros travail de vérification du paiement des cotisations en 2003, 2004 et 2005. Ce travail a montré qu'il y a 56 adhérents qui ne se sont pas acquittés de leur cotisation depuis 3 ans.

Un courrier ou un e-mail sera adressé à ces personnes pour leur demander s'ils souhaitent rester adhérents.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



## 5. Divers

- Montant de la cotisation 2006

Le montant de la cotisation 2006 est discuté. Le CA propose de l'augmenter à 20 euros. Ceci pour compenser la diminution du nombre de cotisants, pouvoir assurer le coût annuel du futur site Internet (Hébergement+maintenance évalué à 500 euros par an) et aider des personnes à participer au colloque de l'ADEREST (étudiants, étrangers...).

Mais cette augmentation correspondrait au doublement de la cotisation par rapport à 2005 ce qui pourrait être mal perçu par les adhérents non présents à l'AG.

On décide que le montant 2006 sera de 15 euros. Le CA s'efforcera d'obtenir la cotisation d'au moins 100 adhérents.

Le montant de la cotisation 2006 est fixé à 15 euros. Il est approuvé à l'unanimité.

- 11<sup>ème</sup> colloque de l'ADEREST.

Le 11<sup>ème</sup> colloque aura lieu à Nantes en automne 2007. La date exacte du colloque sera communiquée ultérieurement.

Annie Touranchet et ses collègues locaux seront chargés d'organiser ce colloque.

## 6. Prochaine assemblée générale

Elle se tiendra lors du colloque de Nantes en automne 2007.

Yuriko Iwatsubo  
Secrétaire Générale de l'ADEREST

